

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 13

Nachruf: Landry, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Jean Landry, ingénieur. (*Planche hors texte*).

M. le professeur Dr h. c. *Jean Landry*, ingénieur, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, président et administrateur-délégué de l'Energie de l'Ouest Suisse à Lausanne, est décédé subitement, le 17 juin dernier, des suites d'une congestion cérébrale.

Notre pays perd en lui une personnalité de premier plan, un homme d'action, un ingénieur de mérite et un professeur distingué. Rien ne faisait prévoir une fin si brutale chez cet homme qui, à 65 ans, et malgré une vie toute de labeur et de lutte, jouissait d'une santé parfaite ; aussi la nouvelle de ce décès si inattendu, survenant au moment où, après bien des hésitations, M. Landry songeait à prendre un repos mérité, plongea-t-elle sa famille, ses amis et ses collaborateurs dans la plus douloureuse consternation.

L'émotion soulevée par ce départ a trouvé son expression dans les discours prononcés lors des obsèques, soit par les omis du défunt, soit par les représentants des cercles universitaires, scientifiques, techniques ou industriels auxquels le professeur Landry, au cours de sa longue carrière, consacra le meilleur de son temps et les ressources de sa remarquable intelligence.

M. Landry, originaire des Verrières, naquit le 3 octobre 1875 ; après avoir suivi les cours du Gymnase cantonal et de l'Académie de Neuchâtel, il fréquenta la Section de Mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale où il obtint, en 1898, le diplôme d'ingénieur mécanicien. Il fit ses premières armes comme ingénieur à la Compagnie d'Industrie Electrique à Genève, qu'il quitta en 1903 pour se rendre à Lausanne où l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de cette ville venait de l'appeler comme professeur extraordinaire de constructions électromécaniques et d'électricité industrielle. En 1916, l'université lausannoise se l'attachait définitivement en le nommant professeur ordinaire et lui confiait, en 1919, la direction de l'Ecole d'ingénieurs qu'il conserva jusqu'à son dernier jour.

Les nombreux élèves qui eurent le privilège de suivre les cours du professeur Landry ont conservé le souvenir d'un enseignement particulièrement vivant, tout empreint de clarté et de précision unies à l'élégance parfaite de la forme.

Au cours de sa longue carrière professorale, M. Landry a formé plus d'une génération d'ingénieurs électriques qui ont contribué à répandre au loin la réputation de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Comme directeur, il a présidé aux destinées de cette Ecole avec une rare distinction ; il avait une claire vision de ce que doit être l'enseignement universitaire ainsi qu'une connaissance parfaite du rôle que l'ingénieur est appelé à remplir quelle que soit la direction dans laquelle s'oriente sa carrière. Une de ses dernières tâches fut d'organiser la Section des Géomètres de l'Ecole d'ingénieurs et c'est grâce à ses efforts que les examens théoriques subis à Lausanne comptent pour l'obtention du diplôme fédéral de géomètre du registre foncier.

Mais M. Landry était pour ses élèves plus qu'un professeur ; il savait être aussi un directeur dans le meilleur sens du terme ; ceux d'entre eux qui eurent recours à ses conseils, soit pendant leurs études, soit plus tard, bénéficièrent toujours d'un appui tant matériel que moral dont ils purent apprécier la valeur.

Cependant les qualités de réalisateur de M. Landry, sa vaste culture dans tous les domaines de la technique et sa rare puissance de travail amenèrent rapidement cet homme

d'action et de combat à faire partie d'une quantité d'associations et de commissions au sein desquelles il s'imposait d'emblée, défendant son point de vue ou ses initiatives avec la plus grande énergie et conduisant avec clairvoyance, jusqu'au succès final, les tâches qui lui étaient confiées. La liste serait trop longue à énumérer des commissions fédérales ou internationales dont il fit partie et dans lesquelles ses judicieux interventions étaient toujours remarquées ; nous citerons cependant celles d'entre elles qui lui tenaient plus particulièrement à cœur, comme les Commissions fédérales des Installations électriques, de l'Economie hydraulique, des Exportations d'énergie, celle des Corrosions dont il était l'âme et qui se trouve aujourd'hui privée de son principal animateur, et enfin la Commission fédérale des Poids et Mesures qu'il marqua tout spécialement du sceau de sa personnalité. Toutes les interventions de M. Landry portaient l'empreinte de son caractère : il acceptait volontiers et même provoquait la discussion, mais il ne se laissait convaincre qu'après une étude personnelle et approfondie des arguments invoqués, n'approuvant jamais les solutions susceptibles de favoriser les intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général même s'il devait, par son attitude, s'attirer l'inimitié de ses contradicteurs.

M. Landry fit partie pendant de longues années de l'Association suisse des électriques. Il présida cette dernière société de 1912 à 1919, conduisant ses destinées pendant les années difficiles de 1914 à 1918. Il collabora activement à l'établissement ou à la révision des normes et prescriptions techniques, éditées par cette association. Sa grande expérience dans la construction et l'exploitation des usines électriques, comme aussi ses vastes connaissances en mathématique et en physique lui conféraient, dans les discussions, une autorité toute particulière qui se révélait dans les mémoires dont ses collègues lui confiaient volontiers la rédaction.

En récompense des éminents services qu'il rendit à l'Association suisse des électriques, cette société lui conféra en 1919 le titre de membre honoraire, distinction qui n'est accordée qu'à de rares occasions et seulement aux meilleurs d'entre les plus méritants.

Ajoutons encore que, sollicité il y a trois ans de prendre la présidence du Comité du groupe « Electricité » de l'Exposition nationale suisse à Zurich, il n'hésita pas à accepter ces importantes fonctions, malgré ses multiples occupations ; il se voulut entièrement à cette tâche, inspirant et coordonnant les travaux des sous-commissions. Le pavillon de l'Electricité restera dans la mémoire de ceux qui l'ont visité et en ont étudié les richesses comme un monument de sobriété et de clarté, véritable reflet des qualités de celui qui en dirigea la réalisation.

Mais parmi les œuvres qui portent la forte empreinte de M. Landry, celle qui l'occupa pendant de nombreuses années et lui tint le plus à cœur, qu'il a voulu et créée de toutes pièces, c'est incontestablement l'Energie de l'Ouest Suisse et plus particulièrement l'usine de la Dixence. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir puiser les renseignements qui suivent dans les notes rédigées par M. Landry à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation d'E.O.S., le 14 mars 1939.

Sollicité en 1918 par la Ville de Genève de rechercher les moyens d'assurer son ravitaillement en énergie électrique par une liaison entre les Forces Motrices Bernoises et l'usine de Chèvres, M. Landry se demanda s'il ne serait pas possible d'alimenter Genève par le jeu des usines de Vouvry, Fully, les Farettes et Saint-Maurice ; ces usines travailleraient toutes directement ou indirectement sur la ligne aboutissant à Pierre-de-Plan, quitte à prolonger celle-ci par une ligne à

construire se terminant à Chèvres ; cette première étape réalisée, il y aurait lieu d'envisager l'alimentation de ce réseau par de l'énergie empruntée à d'autres usines valaisannes, voire à des centrales à créer dans le Valais, seule contrée disposant encore de sources importantes d'énergie hydraulique. Cette idée ayant rencontré l'appui décisif des entreprises électriques de la Suisse romande, l'Energie de l'Ouest Suisse, E. O. S. fut fondée le 14 mars 1919, ayant à sa tête comme président et administrateur-délégué celui qui en fut l'initiateur, M. le professeur J. Landry.

Les étapes essentielles qui jalonnent le développement de l'E. O. S. sont les suivantes : en novembre 1922, acquisition des usines de Martigny-Bourg et de Fully ; l'achèvement des travaux de Champsec et la construction de la ligne Vernayaz-Romanel, à 130 Kv sont entrepris en 1927, et en 1929 l'E. O. S., d'entente avec la Dixence, S. A., société dont elle avait acquis le contrôle, décide d'assurer le financement des travaux d'aménagement de la chute de la Dixence. L'ouverture des chantiers eut lieu en 1929 et les travaux furent poussés activement, de telle sorte que le 12 août 1934 les vannes de purge du barrage ayant été fermées, le lac de la Dixence commençait à se former ; enfin, le 4 novembre de la même année, l'usine de Chandoline se mettait en marche et tout le réseau de l'E. O. S. exploité jusqu'alors à 65 Kv, passait à la tension de 130 Kv. Cette œuvre importante était virtuellement achevée dans les délais prévus. M. Landry, qui en fut incontestablement l'initiateur et la cheville ouvrière, aura son nom lié à jamais à celui de cette audacieuse entreprise dont la réussite le place au rang des grands créateurs d'entreprises d'électricité.

Parmi les distinctions honorifiques dont M. Landry fut l'objet, nous citerons celles auxquelles il fut plus particulièrement sensible. En 1926, il fut nommé membre associé honoraire de la Société des Arts de Genève ; à l'occasion de l'inauguration officielle des installations et de l'usine de la Dixence, en 1935, l'Université de Neuchâtel lui décerna le titre de Dr^r honoris causa et l'Ecole polytechnique fédérale lui conféra ce même grade lors des fêtes du IV^{me} Centenaire de l'Université de Lausanne en 1937.

M. Jean Landry laisse le souvenir d'un grand ingénieur, d'un professeur distingué, d'un chef et d'un réalisateur. Mais, comme le releva M. Emmanuel Dubochet, administrateur-délégué de la Société Romande d'Electricité, dans l'émouvante allocution qu'au nom des amis du défunt il prononça le jour des obsèques, M. Landry fut aussi un excellent et fidèle ami. Certes il ne se livrait pas facilement ; il fallait du temps pour apprendre à bien le connaître, pour entrer dans son intimité et pour constater que, sous des dehors un peu froids et parfois distants, il cachait de grandes qualités de cœur, une sincère bonté, une loyauté à toute épreuve envers ceux qu'il honorait de sa confiance et de son amitié.

R. N.

BIBLIOGRAPHIE

Série de prix des travaux du bâtiment, 1940-41, à l'usage des architectes, ingénieurs, entrepreneurs et propriétaires. Établie par le Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. Édition : Imprimerie centrale et Librairie Rouge et Clé S. A., Lausanne. — Prix : 9 fr. 50.

Félicitons la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et les éditeurs de ce volume d'avoir, malgré les circonstances présentes fait paraître à la date prévue la nouvelle édition de la « Série des architectes ». Celle-ci présente, comparée à l'édition précédente, qui comportait déjà de très importantes modifications, de nouvelles améliorations soit

dans le groupement de la matière, soit dans le contenu lui-même de la série et des pages de documentation.

La série de prix, sous sa forme actuelle, rendra de signalés services et il ne nous paraît pas superflu d'énumérer ici en abrégé, à l'intention de nos lecteurs qui n'auraient pas encore adopté cet ouvrage comme accessoire indispensable au bureau d'étude, ce qu'ils trouveront à ce volume de près de 900 pages.

Pour tous les corps de métier tels que maçonnerie, ferblanterie, plâtrerie, charpente, appareillage, etc., etc., se trouvent consignés dans ce volume les prix en vigueur à fin août 1939 des fournitures et travaux importants et accessoires. Des pages spéciales ont été prévues pour la tenue à jour des prix par inscription en bonne place des hausses autorisées dès lors par les autorités.

Ce volume comporte en outre en complément de la série proprement dite un aide-mémoire contenant une foule de renseignements techniques, les lois et règlements relatifs à la police des constructions, les normes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et une riche documentation industrielle (listes d'adresses, de produits de toute nature, etc., etc.).

La série de prix des architectes 1940-41 a été fort bien accueillie et aura sans doute le succès des éditions précédentes.

L'Électricité, miroir de la technique moderne à l'Exposition Nationale 1939.

Au mois d'août prochain paraîtra, sous le patronage du Comité de groupe professionnel II de l'Exposition Nationale Suisse 1939, Division de l'Électricité, un album-souvenir de la Division de l'Électricité. Cet ouvrage fixera par le texte et par l'image les nombreuses données techniques et statistiques, ainsi que les modèles particulièrement intéressants de machines et d'appareils, etc., de telle façon que les données conservent une valeur durable, même pour le technicien. Plus de 40 spécialistes y apporteront leur collaboration. La rédaction et la publication ont été confiées à l'« Electrodifusion » sous la surveillance d'un comité de rédaction. Le prix de souscription est de 12 fr. jusqu'au 15 juillet 1940 ; il sera ensuite porté à 18 fr.



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGÉNIUR ZURICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S.T.S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S.T.S.

Emplois vacants :

Section mécanique :

409. *Calculateur technique*. Prix de revient. Constructions métalliques. Connaissance des trois langues du pays. Suisse méridionale.

411. *Technicien en tissage*, en qualité de contre-maître de tissage. Petit établissement moderne. Suisse méridionale.

413. *Ingénieur électrique ou technicien électrique* demandé comme représentant pour plusieurs cantons. Entrée immédiate. Zurich.

415. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien*. Machines de précision. De préférence Suisse rentré de l'étranger. Fabrique de machines de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : de 1940 : 203, 231, 255, 303, 331, 337, 349, 353, 377, 391, 393.

Section bâtiment et génie civil :

416. *Technicien en génie civil*, demandé en qualité d'adjoint de conducteur de travaux pour routes de montagne. Travaux de piquetage, rapports, etc. Suisse centrale.

420. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Elaboration des plans et détails de construction. Engagement d'une durée de quelques mois. Tessin.

422. *Ingénieur rural ou arpenteur ou géomètre diplômé*. Quelques années de pratique. Officier de l'armée suisse. Bureau d'Etat.

442. *Technicien en génie civil ou dessinateur en génie civil*. Elaboration des plans d'adductions d'eau. Engagement d'au moins six mois. Suisse orientale.

446. *Ingénieur civil ou technicien en génie civil*. Construction de tunnels. Demandé en qualité de conducteur de travaux pour environ 3 à 4 mois. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : de 1940 : 246, 340, 358, 408.

Supplément au N° du 29 juin 1940 du
BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE



JEAN LANDRY, ingénieur

1875 - 1940